Image not found or type unknown

Dégradation de biens prives

Par **Baptiste1000**, le **02/05/2014** à **09:48**

Bonjour , il m'est arrive le même soucis avec un rétroviseur de scooter sauf que je suis partis en courant des l'arrivée de la police. Le propriétaire du scooter m'ayant pris en flagrant délit il a immédiatement appelé la police alors que je pensais régler ce problème a l'amiable. Une tiers personne a donne mon nom aux policiers et l'individu a porte plainte , qu'est ce que je risque ?
Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés